

Québec, le 27 janvier 2015

Madame Claire Beaudoin
Directrice générale par intérim
Séminaire de Sherbrooke
195, rue Marquette
Sherbrooke (Québec) J1H 1L6

**Objet : Traitement intégré des suivis – Bloc 1
Suivi de l'évaluation institutionnelle**

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion du 17 décembre 2014, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi que le Séminaire de Sherbrooke a apporté à la recommandation du premier bloc du Plan d'action institutionnel concernant le suivi des recommandations émises par la Commission et adopté par le conseil d'administration du Séminaire en septembre 2013.

Le premier bloc de suivi concerne une recommandation émise par la Commission, en janvier 2005, dans son rapport portant sur l'évaluation institutionnelle du Séminaire de Sherbrooke. La Commission recommandait au Collège de s'assurer que le conseil d'administration exerce efficacement le rôle délégué quant au contrôle des politiques de l'ordre collégial, notamment en ce qui concerne la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP) et le plan de réussite. Le suivi à cette recommandation a été effectué à partir des règlements généraux du Séminaire de Sherbrooke (révisés en octobre 2014) que ce dernier a transmis à la Commission. Celle-ci constate que le Collège a ajouté les articles 21.1.2.1 à 21.1.2.4 aux règlements généraux. Ces articles stipulent que le conseil d'administration adopte la PIEA, la PIEP et le plan de réussite et, au besoin, toute révision annuelle. La Commission estime que ces nouveaux articles sont de nature à

renforcer le rôle du conseil d'administration, mais elle croit toujours que le Collège doit veiller à ce que ce rôle soit déterminant quant au contrôle et au suivi des politiques et du plan de réussite. La visite qu'effectuera la Commission à la suite du dépôt du rapport d'autoévaluation du programme *Sciences de la nature* permettra notamment de faire le point à cet égard. Entre temps, la recommandation est maintenue.

En terminant, la Commission s'attend à ce que le Séminaire lui fasse part du suivi aux recommandations des blocs deux et trois, selon l'échéancier convenu.

Veillez noter que ce rapport sera rendu public incessamment sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Céline Durand

c. c. M^{me} Chantale Gendron, directrice des études par intérim